

COLLÈGE JULES VALLÈS. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE CHAMP ÉDUCATIF

1er septembre 2013

Fiche d'expérience SEPTEMBRE 2013

MOIS CLÉS : lutte contre les discriminations, inégalité scolaire, réussite éducative.

**PROFESSION
BANLIEUE**

Collège Jules Vallès
77 rue Léon Pinel
38 600 Fontaine
Tél : 04 78 26 65 48
patrick.fuentes@ac-grenoble.fr

• FONTAINE • COLLÈGE JULES-VALLÈS

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE CHAMP ÉDUCATIF

Entre 2009 et 2011, Patrick Fuentes, principal du collège Jules-Vallès de Fontaine (Isère), a participé à une recherche-action portant sur les discriminations dans le champ éducatif. Cette démarche lui a permis de prendre conscience que certaines inégalités de traitement à l'œuvre envers les élèves dans son institution étaient liées à des critères prohibés par la loi (l'origine, l'appartenance réelle ou supposée à une race ou une ethnie). Ce constat l'a amené à opérer dès 2010 un changement dans les pratiques d'évaluation et d'externalisation des devoirs, deux domaines auxquels enseignants et parents sont particulièrement attachés, mais où les risques de discrimination sont renforcés.

Institution républicaine garante du respect des droits, l'École n'est pourtant pas à l'abri de pratiques discriminatoires. Le principe d'égalité de traitement qu'elle revendique se heurte en effet à la réalité des logiques sélectives et de mise en concurrence des élèves. Celles-ci deviennent discriminantes dès lors qu'elles s'exercent plus fortement au détriment de certains élèves du fait de leur origine culturelle (réelle ou supposée).

Dans quelle mesure le fonctionnement de l'École produit-elle des discriminations ? Comment les professionnels et plus largement le système éducatif se mesurent-ils en capacité d'analyser ces faits discriminatoires ? Comment forment-ils évoluer les pratiques pour lutter efficacement contre des actes discriminatoires souvent invisibles, toujours inconscients ? Quelles réponses peuvent être apportées localement par les acteurs éducatifs ? Comment tendre vers une approche territoriale du problème ?

CHANGER DE REGARD

Des études récentes¹ révèlent que les parcours scolaires des élèves varient en fonction de leur origine, de leur sexe et de leur classe sociale et que le champ éducatif n'est pas exempt de phénomènes discriminatoires.

Les professionnels de l'éducation ont en effet tendance à considérer que les inégalités constatées entre élèves sont le résultat de leurs déficiences autant que des insuffisances de leur contexte familial (manque de revenus, faible niveau scolaire, absence de capital social, maîtrise de la langue...). Ils reportent ainsi généralement la responsabilité sur les publics eux-mêmes et leur manque de capital (économique, social, culturel ou intellectuel). Rares sont ceux qui admettent que les caractéristiques propres aux élèves peuvent être en cause. Ils produisent ainsi involontairement et inconsciemment des discriminations, qu'ils ne voient pas ou refusent de voir.

Entre 2009 et 2011, Patrick Fuentes, principal du collège Jules-Vallès de Fontaine (Isère), a participé à une recherche-action portant sur les discriminations dans le champ éducatif. Cette démarche lui a permis de prendre conscience que certaines inégalités de traitement à l'œuvre envers les élèves dans son institution étaient liées à des critères prohibés par la loi (l'origine, l'appartenance réelle ou supposée à une race ou une ethnie). Ce constat l'a amené à opérer dès 2010 un changement dans les pratiques d'évaluation et d'externalisation des devoirs, deux domaines auxquels enseignants et parents sont particulièrement attachés, mais où les risques de discrimination sont renforcés.

• **Emplacement :** Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article :**

<https://www.professionbanlieue.org/College-Jules-Valles-Lutter-contre-les-discriminations-dans-le-champ-educatif>

